

# Conditions Générales de Vente

**La mise à jour a été effectuée le 22/04/2024,**

## Préambule

La société AFFRETEMENT MARITIME VILLEFRANCHOIS (Ci-après « AMV »), SARL au capital de 9 146.94 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nice sous le numéro 384 439 113, dont le siège social est à PRO DES MARINIÈRES 06230 VILLEFRANCHE-SUR-MER, édite et produit l'offre sur le Site de la présente boutique (nommée ci-après « E-billetterie ») informatique. AMV déclare que le traitement des données à caractère personnel récoltées se fera dans le respect de la loi Informatique et Liberté du 06/01/1978.

## Objet et Champs d'application

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et les obligations des parties dans le cadre d'une vente à distance dans la présente E-billetterie d'AMV.

Lorsque vous passez commande en ligne auprès de l'e-billetterie d'AMV, il s'agit de la part du client d'une adhésion sans réserve aux CGV en vigueur le jour de la commande.

Toute réservation étant validée par une vente via E-billet ainsi que la vente de bon cadeau, seront exclusivement régies par ces conditions générales de vente, à l'exclusion de toute autre condition d'achat vue entre le client et AMV au préalable d'une validation de commande via contact direct (téléphone, mail ou Rendez-vous à la billetterie situé au 7 Place Wilson- 06230 Villefranche-Sur-Mer).

Le clic de validation que vous exécutez après avoir rempli votre bon de commande constitue confirmation de votre réservation, et vaudra acceptation définitive des présentes conditions générales. Il manifesterà votre consentement ferme à contracter avec AMV pour la réservation réalisée.

Le client reconnaît avoir, préalablement à la passation de la commande, pris connaissance de l'ensemble des informations citées ci-dessous et des conditions générales de vente.

## Produits :

Le client peut sur le Site :

- Acheter/Réserver une ou plusieurs places pour l'une de nos promenades en mer (Rencontre avec les Dauphins, Promenade côtière jusqu'à Monaco etc)
- Acheter un ou plusieurs bons cadeaux

Les détails de chacun des produits cités sont disponibles sur le Site via les pages dédiés à chacun d'entre eux.

## Les tarifs :

Les prix des produits (E-billet pour promenades en mer et Bons cadeaux) sont exprimés toutes taxes comprises (TTC) et ils ne varient pas selon la fréquentation. Les tarifs affichés peuvent être amenés à varier d'une saison à une autre selon les éléments suivants : modification de taxes (TVA, taxes portuaires et d'usage), conjoncture économique (carburant etc).

**Le French Riviera Pass :**

Le FRENCH RIVIERA PASS inclus uniquement une place pour notre balade en mer « Promenade côtière jusqu'à Monaco ». Cette place peut être utilisée une fois pendant la validité du FRENCH RIVIERA PASS (lire ci-dessous « Embarquement passagers avec FRENCH RIVIERA PASS »).

Tout détenteur du FRENCH RIVIERA PASS demandant une réservation d'une autre de nos balades (« Rencontre avec les Dauphins, Découverte de la presqu'île de Saint-Jean-Cap-Ferrat » etc) sera soumis à la facturation des tarifs publics en vigueur à la date de la sortie souhaitée.

**Achat et Réservations :**

Les passagers doivent réserver leur excursion à l'avance compte tenu du nombre restreint de place sur les navires et de l'affluence que peut avoir la haute saison. Les réservations peuvent être effectuées en ligne via le Site d'AMV : [www.amv-sirenes.com/website/](http://www.amv-sirenes.com/website/) , par mail via l'onglet « Nous contacter », par téléphone ou directement au point de vente. Toute réservation de plus de 9 personnes doit être réalisée directement avec l'équipe de réservation via email, téléphone ou directement au point de vente. Les passagers détenteurs d'un FRENCH RIVIERA PASS doivent également réaliser une réservation à l'avance via les moyens précités.

Tout état de santé spécifique pouvant être incompatible avec la balade proposée doit être signalé lors de la réservation.

**La disponibilité des produits :**

Les offres en cours sont disponibles sur le Site via un planning pour chaque promenade en mer, et via l'onglet « Bon Cadeau » pour le produit bon cadeau.

Les informations comme les horaires, les trajets et les jours de sortie des promenades en mer y sont données à titre indicatif ma ne constituent pas un document contractuel. Les plannings du Site peuvent être modifiés au cours de la saison selon plusieurs motifs dont la disponibilité des navires.

Dans le cas de difficultés techniques, ou de conditions météorologiques défavorables, le capitaine du navire peut être amené le jour de l'activité réservée, à avancer ou retarder les horaires de la sortie (arrivée et/ ou départ) annoncés au moment de la réservation sur le Site.

Le trajet communiqué initialement à la réservation peut également subir une modification dans les situations citées ci-dessus.

Dans toutes ces situations, les passagers seront dûment informés en tout état de cause. Aucun motif de modification horaires et trajet ne pourra justifier le versement d'indemnités aux passagers.

**Validation de la réservation ou de l'achat du Bon cadeau :**

Le clic de validation de l'achat par le client/ futur passager constitue une signature électronique. Cette signature électronique a entre les parties la même valeur qu'une signature manuscrite. Un récapitulatif des informations de l'achat et de la réservation sera communiqué au client/ futur passager via un e-mail de confirmation (détaillé ci-après dans « Confirmation de commande »).

**Modes de paiement :**

Toute réservation/ Achat d'E-billet, ou de bons cadeaux en ligne sur le Site d'AMV détient une obligation de paiement. Le client peut régler :

- **Par carte bancaire (Visa, Mastercard, American Express)**
- **GOOGLE PAY**
- **APPLE PAY**

Le client garantit à AMV qu'il dispose des autorisations éventuelles nécessaires pour utiliser le mode de paiement par carte lors de la prise de la commande. Les places pour les activités sélectionnées lors de la commande restent non confirmées par AMV, jusqu'au paiement définitif et intégral de leur prix. AMV se réserve le droit d'annuler la réservation en cas de défaut de paiement. Dans cette hypothèse et sur première demande de AMV, le client s'engage à régulariser sa situation.

**Confirmation de la commande :**

La conclusion du contrat, ici pour la réservation d'une activité via l'achat par d'E-billet, et/ ou de bon cadeau en ligne n'interviendra qu'au moment de la confirmation de la commande par AMV. Le client recevra par courrier électronique une confirmation de la commande avec tous les éléments constitutifs du contrat (Activité sélectionnée, prix, date de la réservation, heure de départ et de retour, Lieu d'embarquement, etc.). La validité de l'adresse électronique est la responsabilité du client.

AMV se réserve la possibilité de ne pas confirmer une réservation pour quelque raison que ce soit, notamment à cause d'une capacité maximum sur les navires déjà atteinte.

**Embarquement et débarquement des passagers :****Embarquement :**

Tous les passagers ayant réalisés une réservation via le Site sont priés de se présenter au lieu indiqué sur leur ticket reçu dans leur email de confirmation, 30 minutes avant l'heure de départ de l'activité réservée.

Le ticket reçu dans l'email de confirmation constitue une validation de réservation de places dans l'activité sélectionnée mais ne fait pas foi de billet d'embarquement.

Le billet d'embarquement devra être récupéré au point de vente situé au 7 Place Wilson 06230- Villefranche-Sur-Mer avant l'heure de départ du navire et sous présentation du ticket de réservation reçu dans l'email de confirmation de réservation.

Une fois récupéré, le passager devra alors présenter et donner ce même billet d'embarquement à l'équipage du navire au quai avant de monter à bord.

Le Capitaine du navire se voit le droit de refuser l'embarquement d'un passager s'il ne détient pas de billet d'embarquement valide.

Le billet d'embarquement n'inclus pas une attribution des places à bord, le placement est donc libre.

La compagnie n'acceptera aucun retard, et ce pour n'importe quel motif confondu. Le passager ne pourra pas faire recours à la société et ne se verra pas rembourser son ticket.

**Passagers avec French Riviera Pass :**

Pour la récupération du billet d'embarquement de l'activité réservée au point de vente située au 7 Place Wilson 06230 Villefranche-Sur-Mer, il sera nécessaire de présenter le ticket reçu dans l'email de confirmation de réservation ainsi que le French Riviera Pass **en cours de validité**. Tout passager se présentant avec un French Riviera Pass non valide devra alors régler le tarif public appliqué à la date de sa venue pour la balade en bateau « Promenade côtière jusqu'à Monaco ».

**Escale :** Dans le cas d'un ticket réservé avec escale, le passager se doit de revenir au lieu et à l'heure d'embarquement cités par le Capitaine du navire pour le retour.

Aucun retard de n'importe quel motif ne sera accepté pour le départ du navire. Si le passager ne se présente pas à l'heure et au lieu communiqués, aucun dédommagement, remboursement ou indemnité ne pourra être réalisé par la Société.

**Consignes de sécurité et responsabilité :**

Seul le capitaine est maître à bord du navire de l'excursion, et de la communication faite aux passagers pour les consignes de sécurité à respecter à bord.

A la demande du capitaine, les passagers sont tenus de rester assis sur les sièges.

La présence de mineurs à bord du bateau est autorisée s'ils sont accompagnés par leurs parents, ou une personne majeure veillant à leur surveillance et assumant la responsabilité entière de ces derniers.

Les passagers s'engagent à respecter le règlement établi par la Société AMV, ainsi qu'à se soumettre aux ordres du Capitaine du navire dans tous les cas. Si un accident survient pour cause de non-respect des consignes de sécurité par les passagers la Société ne sera pas tenue responsable des dommages survenus.

Nous autorisons la présence de chiens à bord si celui-ci est dressé correctement. Il sera la responsabilité entière de son maître à bord du navire. En cas d'accident envers un autre passager, ou de dégradation, ou toute autre situation possible, la Société ne se pas tenue responsable et ne versera pas d'indemnité, de dédommagement ou de remboursement.

Les objets personnels des passagers doivent être conservés par eux.

La Société n'est pas responsable des objets, et dégradation des biens et des effets personnels à bord du navire.

Aucun remboursement, dédommagement ou indemnité ne sera effectué par la Société si une perte, un vol ou une détérioration surviennent.

## **Annulation**

### **Annulation faite par la société :**

La compagnie se réserve le droit d'annuler une sortie en mer si l'affluence n'atteint pas le quota minimum de passagers (15 pour ST Jean, 25 pour Monaco, et 45 pour la Rencontre avec les Dauphins en plein tarif), mauvaises conditions météorologiques, dysfonctionnement, sécurité ou encore pour tout autre motif légitime.

AMV préviendra les passagers dès connaissance de tout élément pouvant entraîner la modification ou l'annulation de la sortie en mer. La société proposera des alternatives aux passagers en fonction des disponibilités de son planning de sorties en mer. Si les solutions de substitution apportées ne conviennent pas aux passagers alors le remboursement intégral de leur billet pourra être réclamé auprès de la société.

Cependant les réclamations d'indemnité ou de dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourront pas être retenues.

Pour tout départ retardé ou arrêté pour cause de l'une de ces situations exceptionnelles, la société décline toute responsabilité pour les préjudices directs ou indirects, et les frais engendrés pour les passagers.

### **Annulation faite par le passager :**

Le passager peut annuler à n'importe quel moment sa réservation et pour tout motif confondu.

Il pourra bénéficier d'une annulation sans frais, et d'un remboursement intégral du montant de sa réservation si cette annulation est effectuée jusqu'à 24h avant la date et l'heure du départ de son excursion.

Le montant total de sa réservation sera remboursé via le même mode de paiement que celui utilisé lors du règlement de sa réservation.

A défaut de réaliser son annulation dans le délai cité ci-dessus, la Société ne réalisera pas de remboursement ou de dédommagement.

### **Preuve**

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques d'AMV, dans des conditions raisonnables de sécurité seront considérés comme les preuves de communication des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de réservations et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

### **Différent**

Toute réclamation doit être formulée dans un délai de 15 jours à compter de la date de l'excursion par une lettre recommandée avec accusé de réception à la société SARL AFFRETEMENT MARTIME VILLEFRANCHOIS au 7 Place Wilson-06230 Villefranche-Sur-Mer.